

## Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

## Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 25 juin 2024

Convocation du 18 juin 2024

N° 2024\_06\_007

## Objet : Finances - Décision modificative n°1 au Budget principal 2024

Le 25 juin 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Bessas salle de la mairie sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Maryse RABIER, Yves RIEU, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE.

Absents : Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, René UGHETTO

Pouvoirs Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Louise LACOSTE à Monique MULARONI, Jacques MARRON à Yvon VENTALON, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, Joëlle ROSSI à Maurice CHARBONNIER

Secrétaire de Séance : Claude AGERON

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 31

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés :

Vote contre :                                    pour :        36                                    abstention :

**Jean-Yvon Mauduit, vice-président aux ressources** explique aux conseillers qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal 2024.

Le **vice-président** demande aux conseillers de se prononcer sur cette question.

Le **Conseil**, entendu l'exposé du Président et après délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

**Approuve** la décision modificative n°1 au budget principal 2024 de la communauté de communes suivant :

Désignation	Dépense		Recette	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
6188-Autres frais divers Fct 020	33 000,00			
<b>Total 011 – Charges à caractère général</b>	<b>33 000,00</b>			
65748-Autres personnes de droit privé Fct 633		30 000,00		
<b>Total 65-Autres charges de gestion courante</b>		<b>30 000,00</b>		
6411 – Personnel titulaire Fct 4213		14 000,00		
64131 – Rémunérations Fct 020		3 000,00		
<b>Total 012 – Charges de personnel</b>		<b>17 000,00</b>		
74718 - Autres Fct 4213			14 000,00	14 000,00
<b>Total 74 – Dotations et participations</b>				<b>14 000,00</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>33 000,00</b>	<b>47 000,00</b>		<b>14 000,00</b>

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 007-200039808-20240625-2024\_06\_007-DE

S<sup>2</sup>LO

Désignation	Dépense		Recette	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Chap. 041 – Art 21318 Fct 020		80 000,00		
Op. 22 Art 2041411 Fct0342		10 000,00		
Op. 17 Art 2181 Fct 020	10 000,00			
<b>Total OP 36</b>	<b>10 000,00</b>	<b>90 000,00</b>		
041 – Art 2031 Fct 020				80 000,00
<b>Total 021</b>				<b>80 000,00</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>10 000,00</b>	<b>90 000,00</b>		<b>80 000,00</b>

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire

Claude AGERON